

Section Départementale de Meurthe-et-Moselle
19 rue de Saurupt – 54000 – NANCY

Déclaration de la FNEC-FP-FO au CTSD du 27 mars 2020 (séance assurée en audioconférence)

Ce CTSD portant sur la préparation de la rentrée 2020 dans le second degré se déroule dans des circonstances sanitaires extraordinaires en cette période de confinement instauré le mardi 17 mars pour lutter contre la propagation du coronavirus, avec le recours à l'audioconférence pour tenir cette instance. Ce moyen de communication retenu par l'Inspection d'Académie ne nous paraît pas satisfaisant et ne remplace pas le présentiel. Et la priorité est aujourd'hui évidemment de préserver la santé de tous, de tous les personnels, de tous les élèves et de leur entourage.

La crise sanitaire est en effet manifeste et personne n'ignore l'état alarmant dans lequel se trouvent les services publics, et notamment le service public hospitalier, ravagé par des années de coupes budgétaires. Les personnels de l'Éducation nationale sont appelés en soutien, notamment pour la garde d'enfants des personnels soignants.

Nous souhaitons témoigner ici des efforts que déploient la très grande majorité de l'ensemble des enseignants pour assurer à distance la continuité pédagogique dans ces circonstances inédites de confinement. Les autres organisations syndicales présentes aujourd'hui auront certainement eu les mêmes remontées du terrain que nous, montrant que les enseignants travaillent d'arrache-pied et qu'ils ne ménagent pas leurs efforts contrairement aux propos tenus par Mme Sibeth Ndiaye, porte-parole du gouvernement, dans sa déclaration du mercredi 25 mars, sous-entendant que les professeurs ne travaillaient plus depuis le début du confinement compte tenu de la fermeture des écoles. En effet, malgré son mea culpa, celle-ci a jeté l'opprobre sur notre profession. Pourtant l'heure doit rester à l'union, pas à la division. Monsieur le Recteur rappelait justement dans un article de l'Est Républicain qu'il y a 800.000 connexions par jour au niveau de la région académique Grand Est sur des sites de ressources pédagogiques. La DANE précise elle aussi qu'il y a actuellement plus de 40.000 élèves connectés simultanément sur l'ENT Mon bureau numérique, ce qui est considérable et qui explique la saturation des infrastructures informatiques. Voilà des chiffres qui démontrent bien l'activité des élèves et la forte mobilisation et l'engagement exceptionnel des enseignants en cette période de confinement pour assurer la continuité du service public, à l'image des personnels soignants.

Dans le même temps, la FNEC-FP-FO demande à ce que cessent toutes les pressions que subissent les personnels dans le cadre de la « continuité pédagogique » ou administrative. En effet, dans la pratique, leur hiérarchie impose ici à certains enseignants des outils numériques de travail sur les heures de leur emploi du temps, là, d'appeler toutes les familles une fois par semaine, ou encore ailleurs de rendre compte quasiment au jour le jour du travail accompli... Chaque enseignant, dans le cadre de la liberté pédagogique, sait ce qu'il a à faire. La FNEC-FP-FO a donc demandé un cadrage national clair, appelant à respecter cette liberté pédagogique.

Et malgré tous les efforts des enseignants, le confinement met en lumière des inégalités sociales de différentes natures et révèle notamment la fracture numérique. Au total, 12 millions d'élèves des écoles, collèges et lycées en France sont priés de faire l'école à la maison et les salariés, lorsqu'ils le peuvent, doivent télé-travailler. Parmi les élèves, certains ne sont pas équipés en moyens informatiques, d'autres ont un accès difficile à Internet voire pas d'accès du tout, d'autres encore ne savent pas bien s'en servir ou ne sont pas accompagnés par leurs parents dans les usages numériques ou dans leur travail personnel. Dans ces conditions, difficile d'évaluer le travail réel des élèves et difficile d'assurer la continuité pédagogique souhaitée par le ministère de l'Éducation nationale sans briser l'égalité des chances entre les élèves, inscrite dans le Code de l'éducation.

Dans cette situation exceptionnelle, il ne suffit pas d'appeler les Français à se « hisser à la hauteur du moment » : il faut donner au service public les moyens de faire face. Alors que les services publics ont été saccagés par des années d'austérité, il est nécessaire de débloquer des moyens financiers et humains à la hauteur de la crise sanitaire. Au moment où le gouvernement parvient soudainement à dégager 300 milliards « pour sauver l'économie », les personnels de l'Éducation nationale, sont appelés à accueillir les enfants de soignants sans la moindre protection (gants, masques,...), comme dans les hôpitaux.

Le Président ne tarit pas d'éloges sur les fonctionnaires actuellement au charbon, mais comment comprendre que les milliers de suppressions de postes sont maintenues et annoncées dans des comités techniques, par mail, par visioconférence ou par téléphone ? C'est inacceptable : toutes les suppressions de postes doivent être annulées.

Il faut arrêter les suppressions de postes, mais arrêter aussi les contre-réformes et la destruction des statuts, il faut que les personnels volontaires puissent travailler en toute sécurité et que leur santé soit préservée. Certes, le président Macron annonce la suspension de toutes les réformes. FORCE OUVRIÈRE en appelle au retrait de celles-ci, à commencer par la réforme des retraites et l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique.

Pas de confinement pour les revendications : la FNEC-FP-FO et ses syndicats continuent d'intervenir à tous les niveaux !